

Solidaritoit allège votre fiscalité

- Le conventionnement c'est l'opportunité de bénéficier d'un abattement sur vos revenus fonciers. Solidaritoit vous propose de vous accompagner dans ce conventionnement.
- Des honoraires d'agence déductibles à 100% du montant annuel de vos revenus locatifs.
- Les cotisations d'assurance concernant les risques locatifs sont également totalement déductibles de vos revenus locatifs.
- Notre expert sera à vos côtés pour vous guider sur l'ensemble des dispositifs fiscaux lors de votre déclaration.



Solidaritoit vous facilite la vie

En vous proposant :

- L'assurance contre les risques locatifs : impayés de loyers, menues dégradations.
- Un suivi des sinistres.
- Un réseau d'artisans sélectionnés pour leurs compétences et leur fiabilité, ils nous accompagnent depuis quinze ans.
- des candidatures pour votre location.
- L'accueil des personnes en demande de logement.
- Le contrôle de leur solvabilité.

Solidaritoit gère vos comptes

- Encaissement des loyers et des provisions sur charge.
- Émission des quittances de loyer.
- Virement mensuel des loyers sur le compte bancaire du bailleur et envoi d'un compte de loyer.
- Revalorisation annuelle des loyers.
- Régularisation annuelle des provisions sur charge.
- Transmission au Trésor Public des mouvements de locataires.
- Communication des éléments pour la déclaration des revenus fonciers.

Solidaritoit loue votre bien

- Rédaction du contrat de location.
- Prélèvement mensuel de 6% du loyer en guise d'honoraire d'agence.
- Recherche et mise en œuvre d'un financement pour le dépôt de garantie.
- Transmission aux organismes des demandes d'aide au logement.
- Vérification de la souscription d'une assurance locative.
- Rédaction des état des lieux entrant et sortant.



**Solidaritoit c'est une agence
immobilière pas ordinaire,
où propriétaire et locataire ont
fait un choix responsable.**

**Nous prenons soin de
ne proposer aux locataires
que des logements
adaptés à leurs besoins,
vous louez en toute sérénité.**



Agence Immobilière
Carte professionnelle n° T-497- G-321
SIREN : 407 893 387 RCS Arras
Filiale de l'EBS « Les Toits de l'Espoir »

ZAL du Possible
Chemin des Dames
62 700 Bruay la Buissière
Tel : 03 66 98 00 64
Fax : 03 21 53 04 28
Mail: solidaritoit@le-relais.net



**L'immobilier
humain et citoyen**

 **Solidaritoit**
Gestion de logements conventionnés
ANAH avec ou sans travaux